

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

COMMUNE : MANDUEL
CANTON :
MARGUERITTES
DEPARTEMENT : GARD

DECISION DU MAIRE
N°023/2025

Objet : 2025-09 contrat de maintenance logiciel OpenDemandes avec la société ICM Service

Le Maire de Manduel

Vu le Code de la commande publique notamment l'article L. 2122-1 relatif aux marchés marché sans publicité ni mise en concurrence préalables;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 20/016 en date du 10 juillet 2020 décidant de déléguer à Monsieur le Maire, et pour la durée de son mandat, la prise de toutes les décisions relatives à la préparation, passation, exécution et règlement des contrats, accords-cadres et avenants, sans limite de montant, dès lors que les crédits afférents ont été inscrits au budget de la commune ;

Considérant que les services de la ville utilisent un logiciel de gestion électronique des documents, particulièrement la correspondance ;

Considérant la nécessité de maintenir le logiciel ;

Décide

Article 1^{er} : De signer le contrat de maintenance OpenDemandes avec la SARL ICM Services (SIRET 503 559 841 00021) sis(e) 7 rue d de l'industrie de Vic 31320 Castanet Tolosan pour les montants respectifs suivants : 1 099, 79 € HT pour l'assistance, la maintenance et l'hébergement et 53,95 € HT pour l'assistance, la maintenance du module Scan Pdf.
Le prix sera révisé annuellement selon l'indice SYNTEC.

Article 2 : Le contrat prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2025 pour une période initiale d'un an jusqu'au 31 décembre 2025 ; puis sera renouvelable tacitement 3 fois pour un an, soit jusqu'au 31 décembre 2028.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Trésorier Payeur sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune et un extrait en sera affiché en Mairie. Ampliation en sera adressée à Monsieur le Préfet du Gard.

Fait à Manduel, le **27 MAI 2025**

Publiée :

27 MAI 2025

Le Maire,
Jean-Jacques GRANAT

